



### Les conditions :

- habiter à Meaux ou dans un rayon de 30 Km maximum
- être en mesure d'accueillir un patient 24h/24h à domicile, en bénéficiant d'un soutien infirmier et médical régulier
- vivre en couple et être âgé de moins de 60 ans (pour la personne agréée)
- mettre à disposition du patient une chambre de 9m2 minimum avec un point d'eau à proximité

Accueillir à votre domicile un patient adulte stabilisé suivi en psychiatrie et ayant besoin d'un accompagnement au quotidien dans un cadre familial.

L'accueil est permanent (en dehors de vos périodes de congés) à votre domicile, 24 h/24 h, 7 jours sur 7.

Des visites régulières à votre domicile vous apporteront soutien et conseils vous permettant de mener à bien le placement.

Des rendez-vous mensuels avec le psychiatre vous permettront de faire le point sur la prise en charge du patient.

Vous serez encadrés par une équipe médico-sociale (médecin, psychologue, infirmiers, assistant social et secrétaire).



### Compétences et qualités :

- être disponible et à l'écoute
- être bienveillante
- être intègre
- proposer au patient accueilli des activités tout en tenant compte de ses capacités et visant le développement d'une autonomie (hygiène, cuisine, courses, loisirs, ...)
- collaborer de manière étroite avec l'équipe soignante
- participer activement au projet du patient

### Le statut :

- contractuel au GHEF site de Meaux
- 29 jours de congés annuels

